Zeitschrift: Action : Zivilschutz, Bevölkerungsschutz, Kulturgüterschutz = Protection civile, protection de la population, protection des biens culturels = Protezione civile, protezione della populazione, protezione dei beni culturali

Herausgeber: Schweizerischer Zivilschutzverband

Band: 51 (2004)

Heft: 6

Artikel: Renforcement du réseau de sirènes

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-370003

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 08.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

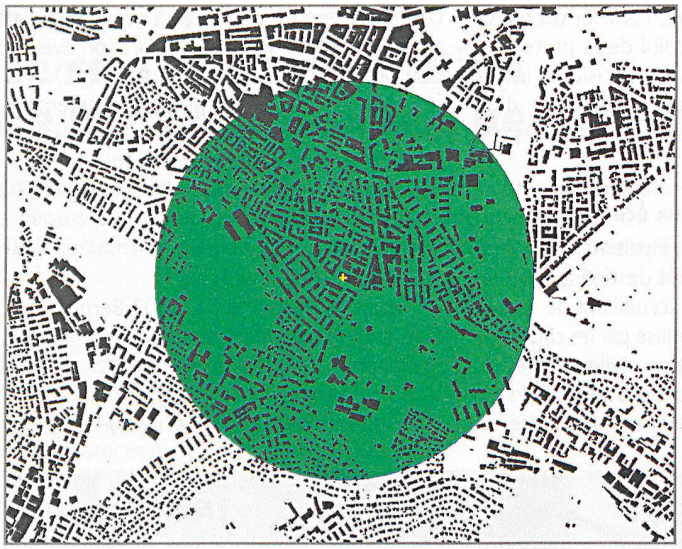

Graphique 1: Zone isophone > 70 dBA sans considération de la topographie ni de la hauteur des bâtiments.

Graphique 2: Zone isophone > 70 dBA en considérant la topographie et la hauteur des bâtiments; les lacunes apparaissent clairement.

ALARME

Renforcement du réseau de sirènes

OFPP. L'Office fédéral de la protection de la population (OFPP) modernise et renforce le réseau suisse d'alarme, en collaboration avec les cantons. Pour les planifications, il dispose d'un nouvel outil électronique, qui sera définitivement mis en service suite au succès d'un projet pilote réalisé dans le canton de Genève.

Tous les types de sirènes approuvés par l'OFPP sont pris en compte pour les planifications de modernisation et de renforcement du réseau. La propagation du son de chaque sirène et la superposition des champs de propagation de sirènes voisines n'ont pas été suffisamment considérées dans les plans de sonorisation existants. On a également trop négligé l'influence de la directivité des sirènes, de la propagation du son en fonction des fréquences émises, ainsi que les effets de la topographie et des constructions.

Le nouvel outil électronique prendra ces différents effets en compte. En multipliant la superficie ayant un niveau d'alarme sonore suffisant par la densité de la population de cette surface, on obtient le nombre de personnes qui peuvent effectivement entendre le signal d'alarme. Pour garantir l'audibilité des sirènes, le niveau sonore doit atteindre au minimum 70 dBA à l'extérieur. En calculant ces zones dites isophones (au min. 70 dBA), cet instrument indique quelles régions disposent d'un niveau sonore suffisant.

Environ 600 nouvelles sirènes fixes

L'outil informatique permet à l'OFPP de procéder à une évaluation uniforme des emplacements de sirènes pour toute la Suisse. Ceci permet d'optimiser les coûts liés au renforcement du réseau. L'OFPP admet désormais qu'une sirène d'alarme doit atteindre au moins 100 personnes. Jusqu'ici, on ne prévoyait de sirène fixe qu'à partir de 200 personnes. On installera donc approximativement 600 nouvelles sirènes fixes et sirènes combinées (pour les signaux «alarme générale» et «alarme eau») à travers le pays. A moyen terme, les anciennes sirènes seront également remplacées.

Ce projet d'envergure se base sur les planifications d'alarme des cantons. Puisque le réseau est en principe optimisé par canton, l'évaluation sera également effectuée par canton. Il est aussi possible de traiter des zones plus petites, telles que des communes ou des régions. L'outil informatique pourra également être utilisé à des fins de planification et d'évaluation des nouveaux projets.

Succès du projet pilote à Genève

Le nouvel instrument a été testé dans le cadre d'un projet pilote réalisé lors des travaux de planification d'alarme du canton de Genève. Les résultats étant positifs, l'OFPP l'a définitivement mis en service. Pour les autres cantons, les données du modèle spatial de terrain ne sont pas encore disponibles. Celles-ci vont être saisies successivement jusqu'en 2005. □